



remboursement frais d'inscription

Par **Diboux**, le **24/08/2011** à **17:04**

Bonjour,

Voilà je me suis inscrite dans une école privée en alternance. J'ai dû payé des arrhes de réservation de 600euros que j'ai régler en plusieurs fois.

J'ai dû me trouver un patron pour faire mon alternance ce qui a été le cas. L'école m'avait proposé cette offre auquel j'ai répondu. L'entreprise m'a dit qu'elle me prenait en alternance durant deux mois et m'a appelé pour me dire qu'elle me prenait plus il y a peu de temps.

Je me retrouve sans entreprise pour la rentrée j'ai du m'inscrire en urgence en université. Je veux me faire rembourser mes frais d'inscription de l'école à cause de cette mésaventure.

Comment puis-je faire car elle ne veut pas me les rembourser alors que ce sont des arrhes de réservation ?

Mon père compte leur écrire une lettre en recommandée et saisir le tribunal.

Par **Domil**, le **24/08/2011** à **17:25**

Relisez le contrat, si c'est à vous de trouver un patron, si ce sont des arrhes, ils sont perdus si vous abandonnez (si ça avait été un acompte, vous auriez du payer le solde, même sans faire la formation)

Par **Diboux**, le **24/08/2011** à **17:31**

Oui mais l'école devait m'aider à trouver un patron, ensuite ils ont investit dans les étudiants alors qu'ils ne savent pas d'avance s'ils vont trouver un patron et valideront leur diplôme.

Maintenant j'ai perdu trop de temps et je neveux pas me retrouver sans étude à la rentrée.

Par **Domil**, le **24/08/2011** à **17:36**

L'école vous a bien trouvé un patron. avez-vous signé le contrat en alternance. Si non, pourquoi ne pas l'avoir fait ?
Que dit l'école maintenant que vous en avez plus ?

Par **Diboux**, le **24/08/2011** à **17:40**

Non je n'ai pas signé de contrat en alternance mais j'avais une promesse d'embauche il s'est rétracté.

Il m'avait dit que tout été okay que je pouvais arrêter mes recherches pour l'alternance.

L'école était au courant de son accord.

L'école ne m'a rien dit juste de ne pas perdre espoir mais moi j'avais organisé mon emploi du temps en fonction de cet employeur.

Donc je n'ai pas le choix d'aller m'inscrire ailleurs j'ai perdu du temps et de l'argent pour rien.

Par **Lilachanel**, le **10/12/2011** à **23:18**

Bonjour,

Je crois que nous avons le même problème avec la même école, ils ne veulent pas non plus me rembourser! Qu'as-tu fait?